

COMMUNE DE VACHERESSE

74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2023_005

~~~~~

## SEANCE DU 10 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix février à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de votants : 12

Date de convocation du conseil municipal : 6 février 2023

**PRESENTS :** *MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, RATEL Aurélie, MARTIN Françoise*

**ABSENT EXCUSE :** *MOTTIEZ Adrien (pouvoir à TUPIN-BRON Jean)*

Madame RATEL Aurélie a été élue secrétaire.

**OBJET : TRAVAUX A L'ALPAGE D'UBINE – DELEGATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE A L'AFP DE VACHERESSE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est envisagé d'installer un lactoduc au chalet d'exploitation à l'alpage d'Ubine afin de faciliter la traite des animaux. Par ailleurs, il précise que l'exploitant envisage d'agrandir son cheptel de vaches laitières et que par conséquent cette installation va devenir nécessaire.

Le coût prévisionnel total de cette opération est estimé à 35 581 euros HT, soit 42 461 € TTC, assistance de la SEA de Haute-Savoie comprise. Ces travaux peuvent bénéficier d'une aide financière de 70% sur le hors taxes si le projet est porté par l'AFP de Vacheresse soit 24 907 €. L'autofinancement à la charge de la commune serait de 17 554 €.

Ces travaux peuvent être portés par l'AFP de VACHERESSE dont la commune est membre. Pour cela, il convient de lui déléguer la maîtrise d'ouvrage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux proposés ci-dessus pour un coût prévisionnel de 42 461 € TTC ;
- **DECIDE** de déléguer la maîtrise d'ouvrage à l'AFP de VACHERESSE ;
- **S'ENGAGE** à verser à l'AFP la part d'autofinancement restant à sa charge ainsi que, le cas échéant, le montant des subventions attendues sous forme d'avance de trésorerie ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'AFP de VACHERESSE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Ange MEDORI



La secrétaire de séance,  
Aurélie RATEL

A blue ink signature, 'Aurélie Ratel', written in a cursive style.

*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du*